

La Lettre des Enseignants

"Faites la différence"



N° 194 – 24 septembre 2009

Le SE-UNSA s'oppose à la suppression du Défenseur des enfants – Lettre ouverte au Président de la République

Le SE-UNSA s'élève contre la suppression programmée du Défenseur des enfants. La disparition de cette institution, à la veille des 20 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, est une provocation.

[Lire la suite](#)

Le sociologue François DUBET répond au le SE-UNSA

Le niveau des élèves baisse-t-il ? Quelles questions se profilent derrière ce débat récurrent ? Quels sont les dysfonctionnements de l'École ? Que faire pour assurer la réussite de tous les élèves ? Quelle réforme est nécessaire pour le lycée ? Qu'est-ce qu'une École plus juste ?

François DUBET répond aux questions du SE-UNSA [Voir son interview](#).

Réforme de la voie professionnelle : l'Inspection Générale partage les inquiétudes du SE-UNSA

L'inspection générale ne tourne pas autour du pot : dans un rapport rendu public début septembre, elle appelle le ministre à la « vigilance » et formule des « alertes » quant à la rénovation de la voie professionnelle.

[Lire la suite](#).

Rapport sur la réforme du primaire : méthode Coué et effet placebo !

Le ministère vient de rendre publique une note de l'Inspection Générale sur la mise en œuvre de la réforme de l'école primaire. Malgré un parti-pris idéologique flagrant, les auteurs de la note ne peuvent nier les difficultés engendrées par la réforme.

Pour le SE-UNSA, leurs préconisations pour y répondre sont pour la plupart inacceptables.

[En savoir plus](#).

De l'ambition pour la petite enfance : Pas de bébés à la consigne !

Pour le SE-UNSA, une réelle politique de la petite enfance devrait être mise en place dans notre pays. Elle devrait ouvrir des choix aux familles, prenant en compte les questions éducatives et sociales.

C'est dans cet esprit que le SE-UNSA est membre du collectif « Pas de bébés à la consigne ! », constitué autour d'associations et de syndicats, et qui a déjà lancé [une pétition nationale](#) pour alerter l'opinion publique.

[En savoir plus](#).

L'interfédérale élargie à la communauté éducative* interpelle le ministre

«Oui, monsieur le Ministre : un pays qui croit en son avenir est un pays qui investit dans l'éducation ! Ne rajoutons pas à la crise économique celle de l'Education : investissons pour elle! »

[En savoir plus.](#)

* Premiers signataires : UNSA-Éducation, FCPE ; CGT ; SGEN-CFDT ; FEP-CFDT ; FSU ; FAEN ; UNEF ; UNL ; Ligue de l'enseignement ; CRAP ; FOEVEN ; CMEA ; GFEN ; ICEM ; JPA

Brice HORTEFEUX : des propos inacceptables.

Le Conseil National du SE-UNSA, a tenu à rappeler solennellement que les valeurs de la République que sont la laïcité et la fraternité, s'imposent à tous les citoyens et en premier lieu à ceux qui représentent l'État.

[En savoir plus.](#)

Développement durable : le SE-UNSA s'engage

Se reconnaissant dans les objectifs du Comité 21 (Comité français pour l'environnement et le développement durable), **le SE-UNSA lance son agenda 21.**

[En savoir plus.](#)

Financement de l'enseignement privé : le CNAL* s'adresse aux députés

Le Comité National d'Action Laïque, après l'avoir demandé aux groupes parlementaires, appelle les députés à adopter l'article 3 de la loi Carle, abrogeant l'article 89 de la loi du 13 août 2004 (sur le financement de l'enseignement privé par les communes), et à voter contre les deux autres articles de cette loi.

[En savoir plus.](#)

*Le CNAL est composé des DDEN, de la FCPE, de La Ligue de l'Enseignement, du SE-UNSA et de l'UNSA-Education.